

**Circulaire de rentrée**

L’équipe éducative vous souhaite à toutes et tous une très bonne année scolaire 2025-2026. Apprenons à nous connaître dans le respect des valeurs éducatives de notre établissement et de l’enseignement catholique.

Voici les informations importantes à retenir :

|  |
| --- |
| Ecole et prestations |
| **Horaires de l’école**  Matin : 8 h 30 – 12 h 30 Après-midi : 13 h 55 – 16 h 10  L’accueil a lieu 10 minutes avant le début des cours : 8 h 20 et 13 h 45. |
| **Garderie**  Matin : 7 h 30 – 8 h 20 au tarif de 1,20 € par jour  Après-midi : 16 h 10 – 18 h 00 au tarif de 2,40 € par jour  *Pour les maternelles, merci d’indiquer (en arrivant le matin) à l’enseignant.e ou l’ASEM si votre enfant participe à la garderie du soir.*  **Etude**  Tous les jours de 16 h 10 à 17 h : forfait de 7 € mensuel.  **Cantine**  L’école fait appel à un prestataire de service (la mairie) concernant les repas de cantine.  Le tarif pour l’année scolaire 2025-2026 est de 3.80 € le repas (3.20 € repas + 0.60 € surveillance).  La cantine doit être planifiée par les familles et payée en ligne ici : ht[ps://hornaing.myperischool.fr](https://hornaing.myperischool.fr/?fbclid=IwAR0Tz-AB3-PJJqlq-RaDwuMO0BPoMo0LOBFNSZp_DdC7ZbR4lkdo8658qLU)  [L’école facturera chaque mois uniquement les 0.60 € par repas pour la surveillance.](https://hornaing.myperischool.fr/?fbclid=IwAR0Tz-AB3-PJJqlq-RaDwuMO0BPoMo0LOBFNSZp_DdC7ZbR4lkdo8658qLU)  [*Pour les maternelles, merci d’indiquer (en arrivant le matin) à l’enseignant si votre enfant mange à la cantine.*](https://hornaing.myperischool.fr/?fbclid=IwAR0Tz-AB3-PJJqlq-RaDwuMO0BPoMo0LOBFNSZp_DdC7ZbR4lkdo8658qLU)  **Toutes les prestations (cantine/étude/garderie) seront comptabilisées et facturées le mois suivant.**  **Pour 2025-2026 : les contributions familiales sont de 45 €, 46 € ou 47 € de la TPS à la GS et de 48 €, 49 € ou 50 € du CP au CM2, selon votre revenu fiscal de référence divisé par le nombre de parts (voir règlement financier). Merci de fournir votre fiche d’imposition 2025 (sur revenus 2024) faute de quoi nous appliquerions le tarif maximal.** |

|  |
| --- |
| Fonctionnement de l’école |
| **Goûter**  Pour les élèves de la maternelle, l’enseignante organise un roulement afin que chaque famille apporte à tour de rôle un goûter pour la classe (produits frais et variés).  Pour les élèves en élémentaire, merci de fournir un goûter sain à votre enfant pour la récréation du matin (les sucreries, bonbons, boissons gazeuses ou sucrées sont interdits à l’école).  Pensez également à prévoir un goûter pour les élèves participant à la garderie du soir et/ou étude.  En classe, il est possible d’amener une petite gourde transparente pour l’eau (pas de bouteille en plastique). |
| **Assurance scolaire**  L’établissement a souscrit une assurance responsabilité civile, scolaire et extra-scolaire pour tous les élèves (individuelle accident) valable 24 h/24. Il n’y a donc pas d’attestation d’autre assurance à fournir.  Pour obtenir une attestation ou déclarer un accident hors temps scolaire, vous pouvez contacter l’agence Allianz d’Arras dont les coordonnées figurent sur le contrat « individuelle accident » fourni (documents sur le site de l’école). |
| **Factures & règlements**  En inscrivant votre enfant à l’école Sainte-Anne, vous vous êtes engagés à suivre et respecter les différents règlements de l’école. Les prestations sont comptabilisées à la fin de chaque mois et facturées le mois suivant avec les contributions.  Il convient de régler cette facture le plus rapidement possible (en général avant le 15 du mois suivant) afin d’éviter tout rappel ou pénalité de retard et permettre à l’école de fonctionner. Merci de remettre le règlement aux enseignants ou à la cheffe d’établissement.  Les modes de règlement acceptés à l’école sont de préférence les **virements bancaires** (demandez le RIB), les chèques libellés à l**’AFEP école Sainte Anne d’Hornaing** (ou les espèces). Merci de transmettre le paiement **impérativement** sous enveloppe en indiquant le nom et prénom de l’aîné de famille + référence en bas de facture à droite (411……). |
| **Fréquentation scolaire**  Nous vous rappelons que l’école est **obligatoire** dès 3 ans.  Pour la sécurité de tous les élèves, en cas de retard ou d’absence de votre enfant, merci de bien vouloir prévenir par l’intermédiaire des messageries des blogs. Un écrit est obligatoire. Si une absence est prévisible, vous devez en demander l’autorisation à la cheffe d’établissement. |

|  |
| --- |
| Réunions de classe |
| * Réunion de classe (selon la classe de votre enfant) :   **Lundi 15 septembre** : classe de GS-CP dès 17 heures.  **Mardi 16 septembre** : classe de CM1-CM2 dès 17 heures.  **Jeudi 18 septembre** : classe de CE1-CE2 dès 17 heures.  **Vendredi 19 septembre** : classe de TPS PS MS dès 17 heures.  Les enfants ne sont pas présents lors des réunions de parents et ne doivent pas rester dans la cour. |

|  |
| --- |
| Vacances et dates importantes |
| **Vacances scolaires 2025-2026**  Zone B  -Rentrée scolaire 2025 : le lundi 1er septembre 2025  -Vacances de la Toussaint 2025 : à la fin des cours du vendredi 17 octobre 2025. Reprise le lundi 3 novembre 2025  -Vacances de Noël 2025 : à la fin des cours du vendredi 19 décembre 2025. Reprise le lundi 5 janvier 2026  -Vacances d’hiver 2026 : à la fin des cours du vendredi 13 février 2026. Reprise le lundi 2 mars 2026  -Vacances de Pâques 2026 : à la fin des cours du vendredi 10 avril 2026. Reprise le lundi 27 avril 2026  - Grandes vacances 2026 : à la fin des cours du vendredi 3 juillet 2026  **Jours fériés ou vaqués**  mardi 11 novembre / Lundi 6 avril (lundi de Pâques) / vendredi 1er mai / vendredi 8 mai /  Jeudi 15 mai et vendredi 16 mai (pont de l’Ascension) / Lundi 25 mai (Pentecôte)  **A retenir**  Semaine du 22 au 26 septembre 2025 : entretiens parents pour chaque classe (bilan des évaluations nationales)  Mets tes baskets et bats la maladie avec ELA : 13 au 17 octobre avec action le vendredi au stade  Photo de classe : date à définir  Journée des communautés éducatives pour l’enseignement catholique : vendredi 5 décembre 2025 (**pas d’école**)  Semaine du 8 au 12 décembre 2025 : entretiens parents pour chaque classe (sauf CP : après les évaluations de mi-CP)  Carnaval de la mi-carême: jeudi 12 mars  Portes ouvertes : samedi 28 mars 2026  Semaine du 30 mars au 3 avril 2026 : entretiens parents pour chaque classe  Fête des parents : vendredi 12 juin 2026 de 15 h 30 à 16 h 10  Fête d’école : juin (selon disponibilités du podium) |